

Dijon, le 8 août 2018

N° Réf : CODEP-DEP-2018-040674

**Monsieur le Président
de la Commission de rédaction AFCEN
1 place Jean Millier
92400 COURBEVOIE**

**Objet : Construction du référentiel technique professionnel ESPN
Accessoires sous pression de type robinet
Accessoires de sécurité hors SRMCR**

**Réf. : [1] Note CR-17-025 rév. A du 16 février 2018 relative à la construction du référentiel cible ESPN
[2] Lettre CR-18-027-A du 10 avril 2018
[3] Note RM-17-094 rév. B du 2 avril 2018 relative au classement des pièces d'accessoires
[4] Lettre CR-18-037-A du 30 mai 2018
[5] Fiche de modification du RCC-M n° 1578 relative aux accessoires de sécurité hors SRMCR**

Monsieur le Président,

En application du programme AFCEN en référence [1], vous m'avez transmis, par votre lettre en référence [2], la note en référence [3] qui décrit les principes suivant lesquels peuvent être classées les pièces d'un accessoire sous pression de type robinet ou d'un accessoire de sécurité de type soupape.

Après examen, j'ai l'honneur de vous informer que l'ASN considère que les principes décrits dans la note en référence [3] sont appropriés. L'ASN considère que cette note devra être révisée pour intégrer le cas échéant les éléments de retour d'expérience à l'issue des premiers cas d'application.

En application du même programme précité, vous m'avez également transmis, par votre lettre en référence [4], la fiche de modification du RCC-M en référence [5] qui rend explicitement applicables aux accessoires de sécurité de type soupape les normes européennes harmonisées NF EN 764-7 et NF EN 4126.

Après examen, j'ai l'honneur de vous informer que l'ASN n'a pas d'objection à la mise en application de cette fiche de modification du RCC-M.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le directeur de la DEP,
Signé**

Simon LIU